



FEDERATION TUNISIENNE DE MOTOCYCLISME ET DES ACTIVITES ASSOCIEES

ENGAGEMENT PILOTE *saison 2022/2023*
Option numéro 3

Je soussigne :

NOM : **PRENOM** :
DATE DE NAISSANCE : **LIEU** :
Numéro de C.N.I : **Du** :
Club Sportif :
Téléphone :

M'êtré engagé dans les courses en connaissance des risques y afférents et être au courant des règles générales des compétitions Moto et je reconnais aussi être au courant que la police d'assurance contractée par la F.T.M.A.A couvre à hauteur de :

- **Capital en cas de décès accidentel : 10000 dinars.**
- **Capital en cas d'infirmité accidentelle permanente totale: 10000 dinars.**
- **Frais médicaux. Pharmaceutiques et d'hospitalisation : 5000 DT/par assure et par année d'assurance, moyennant une prime nette annuelle de 150 DT**

Je m'engage, en cas d'accident pendant ces courses, de dégâts causés à moi même, à la moto ou par la moto dans n'importe quelle circonstance, à ne pas poursuivre l'organisateur des courses, un de ses agents, la F.T.M.A.A, commissaires sportifs, les propriétaires des circuits, les sponsors ou toutes autres collectivités publiques locales.

Je dégage toutes ces personnes de toute responsabilité en cas de destruction, dégât, perte ou vol de la machine, de pièces détachées d'accessoires ou de tout autre objet m'appartenant.

Cet engagement est valable pour tous les événements nationaux ou internationaux organisés sur les routes et les circuits en Tunisie durant l'année sportive 2022/2023.

Tunis le

LU ET APPROUVE
Signature du pilote légalisée